

24

*L. Henri IV à la S. Les cours indivisibles  
de Bagnaux (Seine) G. Coullain*

*Paris*

L. HENRI IV

TENUE SOLENNELLE

DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1864

INITIATION DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER



PARIS

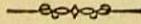
TYPOGRAPHIE D'ALEXANDRE LEBON

IMPRIMEUR DU GRAND ORIENT DE FRANCE

Rue des Fossés-Saint-Victor, 5.

1865

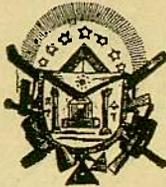
L. HENRI IV



TENUE SOLENNELLE

DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1864

INITIATION DE L'ÉMIR ABD-EL-KADER



PARIS

TYPOGRAPHIE D'ALEXANDRE LEBON

IMPRIMEUR DU GRAND ORIENT DE FRANCE

Rue des Fossés-Saint-Victor, 5.

1865

366.1  
LOG  
010327  
S. H. O.

Or.: de Paris, le 1<sup>er</sup> Juin 1865.

La L.: Henry IV à la R.: L.:

Or.: de

E.C. E.C. F.F.

Nous avons la faveur de vous offrir un  
exemplaire de la brochure de l'initiation de l'Emir  
Abdelkader.

Nous avons cru rendre service à la Maçon.:  
en publiant cet heureux événement dans tous ses  
détails.

Puissez vous en juger comme nous.

Agitez, E.C. E.C. F.F.:

L'assurance de nos sentiments les plus frat.:

Veu.:

1<sup>er</sup> Duro.:

J. Boullain

2<sup>e</sup> Duro.:

Acarré fils

35, rue S<sup>t</sup> Lazare

Arnoult

L'Orat.:

Le Secré.:

Duboc

Bertin.

N. B. Cette brochure est mise en vente au prix de 75 Cent.

S'adresser au Veu. de la L.: ou au Coucierge du Grand Orient.

## AVIS PRÉLIMINAIRE.

Toute l'Europe, tout le monde civilisé a frémi de douleur et d'indignation au récit des événements qui ensanglantèrent la Syrie, alors que le fanatisme, animant de sa rage des masses ignorantes et aveuglées, les ruait sur les malheureux Chrétiens. L'humanité, muette d'horreur à la vue de tant d'atrocités, éprouva pourtant une consolation en voyant un Musulman, un homme qui nous avait si longtemps combattus, faire de sa vaillante et généreuse poitrine un bouclier pour nos frères. L'Émir Abd-el-Kader sauvant au péril de sa vie 12,500 malheureux voués au glaive, offrit à tous un de ces faits glorieux qu'on ne saurait oublier. Aussi l'admiration ne lui fit-elle pas défaut. Tout ce qui sent en soi un cœur susceptible d'émotion noble et d'amour de l'humanité acclama celui qui venait de donner un si grand exemple de dévouement et de tolérance.

La Maçonnerie s'émut aussi en présence d'actes aussi conformes à ses principes et au but de son institution. La L. Henri IV, entre autres, décida qu'une lettre de félicitations serait adressée à l'Émir avec un bijou d'honneur.

Cette lettre qu'on trouvera plus loin dans le procès-verbal de la séance de proclamation se terminait en ces termes :

« A ce titre, nous vous l'offrons (le bijou), et si vous daignez l'agréer, lorsque vos regards viendront à le rencontrer, vous vous direz que là-bas, bien loin, dans l'Occident, il y a des cœurs qui battent à l'unisson du vôtre, des hommes qui ont votre nom en vénération, des Frères qui vous aiment déjà comme un des leurs, et qui seraient fiers *si des liens plus étroits leur permettaient de vous compter au nombre des adeptes de leur institution.* »

La réponse de l'Émir ne se fit guère attendre; elle contenait, comme on le verra plus tard, une demande formelle d'initiation. La L. Henri IV, envisageant la portée d'une telle initiation pour l'avenir de la Maçonnerie en Orient, accueillit cette demande avec empressement et s'occupa immédiatement de chercher les moyens de réalisation. Une deuxième lettre fut écrite à l'Émir pour lui poser les conditions de l'initiation et les questions à résoudre. Il y répondit de la manière la plus franche et la plus ca-

tégorique. Satisfaite de ses réponses, la L.·. chargea le F.·. Wannez, alors son Vénérable, de s'entendre avec le G.·. O.·. de France sur la manière dont on pourrait procéder à cette initiation qui offrait un grand obstacle dans l'absence du récipiendaire. S. À. le prince Lucien Murat, désireux de faire pour la Maçonnerie une aussi glorieuse acquisition, s'était prêté avec bonne grâce à tout ce qui pouvait la faciliter, et nous nous apprêtions à consommer ce grand acte quand les événements qui vinrent troubler la bonne harmonie dans le sein de l'Ordre amenèrent un retard fâcheux dans l'exécution.

Après l'élévation de l'Ill.·. Maréchal Magnan à la grande Maîtrise, la L.·. voulut donner suite à son projet, en vertu de l'autorisation que lui avait accordée l'Administration précédente. Des obstacles lui furent opposés.... On sut alors qu'il y avait à Alexandrie une L.·. française : *les Pyramides d'Égypte*; on parlait en même temps d'un voyage de l'Émir dans ces contrées. La L.·. *Henri IV* pensa que, par cette L.·., on pourrait enfin arriver au résultat tant désiré et décida qu'on écrirait à ce H.·. At.·. pour le mettre au courant de toute cette affaire et lui proposer de faire, le cas échéant, l'initiation de l'Émir Abd-el-Kader, au nom de la L.·. *Henri IV*.

Avec une bienveillance et une courtoisie toute maçonnique, le F.·. Custot, Vénérable, nous fit savoir que la L.·. *les Pyramides d'Égypte* se mettait tout à notre disposition, et qu'on allait suivre les démarches de l'Émir, — alors à la Mecque ou à Médine, — afin de profiter de l'occasion quand elle se présenterait. Toutes les pièces furent donc expédiées, et, à la fin du mois de juin 1864, nous apprenions officiellement que l'Émir avait été initié au 1<sup>er</sup> grade dans la L.·. des *Pyramides d'Égypte*, et que, pour compléter son œuvre, cet At.·. avait conféré à l'illustre récipiendaire les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> grades, en se conformant au délai fixé par les statuts. Cette nouvelle, qui comblait nos vœux les plus chers, le F.·. Poullain, Vénérable de la L.·. *Henri IV*, fut prié de la faire parvenir immédiatement à notre Ill.·. Grand Maître. Il devait en même temps lui faire part de notre intention de convoquer une tenue solennelle pour donner à cet événement la publicité qu'il nous semblait mériter, et acclamer le nouvel initié en mettant sous les yeux de nos Frères de tous les Rites la correspondance échangée à ce sujet.

Le 13 juillet, l'Ill.·. F.·. Blanche, Grand Maître adjoint, nous adressait, au nom de l'Ill.·. Grand Maître, la planche ci-jointe :

N° 476, v. 27

de la

# GRAND ORIENT DE FRANCE

CORRESPONDANCE SUPRÊME CONSEIL POUR LA FRANCE ET LES POSSESSIONS FRANÇAISES.

---

CABINET

du

Grand Maître adjoint

chargé

DE L'ADMINISTRATION

---

O.°, de Paris, le 13 juillet 1864 (E.°. v.°).

TT.°. CC.°. FF.°.,

C'est avec le plus vif intérêt que notre T.°. Ill.°. Grand Maître a reçu communication de la planche par laquelle vous l'informez que la R.°. Loge *les Pyramides d'Égypte* a initié, au nom de votre Atelier et en vertu d'une délégation que vous lui aviez donnée, l'Émir Abd-el-Kader.

Il me charge de vous adresser ses félicitations pour cette initiation due à votre initiative et à votre persévérance; il recevra avec intérêt le procès-verbal que vous lui annoncez.

Toute la Maçonnerie française s'associera avec empressement, TT.°. CC.°. FF.°, aux sentiments de notre T.°. Ill.°. Grand Maître, et je serai heureux pour ma part de faire insérer au *Bulletin officiel* le procès-verbal que vous nous avez annoncé.

Recevez, TT.°. CC.°. FF.°, l'assurance de nos sentiments affectueux.

*Le Grand Maître adjoint,*

*Chargé de l'Administration,*

ALFRED BLANCHE.

R.°. L.°. *Henri IV,*

O.°. de Paris.

La tenue solennelle fixée au 1<sup>er</sup> septembre suivant eut lieu avec beaucoup d'éclat, et nous a paru d'un intérêt si majeur pour la Maçonnerie, que l'At. . a décidé l'impression du procès-verbal *in extenso* avec toutes les pièces qui y ont été communiquées.

C'est le sujet de la présente publication.

A. L. G. D. Gr. Ar. D. l'Un.,

A. N. ET S. L. A. D. G. O. DE FR.

---

## TENUE SOLENNELLE

DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1864.

---

L'an de la vraie Lum. 5864 le 1<sup>er</sup> jour du 7<sup>e</sup> mois (ère vulg. 1<sup>er</sup> septembre 1864).

La R. L. *Saint-Jean*, sous le tit. dist. *Henri IV*, régulièrement convoquée et fraternellement réunie, a ouvert ses Trav. au 1<sup>er</sup> Grade symb. sous la présidence du T. C. F. Acarry fils, 1<sup>er</sup> Surv. Tit., en l'absence du T. C. F. Poullain, Vén. Tit..

Le F. Schneitz d'off. tenant le 2<sup>e</sup> maillet.

Le F. Arnoult, 2<sup>e</sup> Surv., tenant le 3<sup>e</sup>.

Le F. Duboc, Or., occupe la tribune.

Le F. Bertin tient le pinceau.

Les autres offices remplis par qui de droit.

Le F. Acarry donne Lect. d'une dépêche télégraphique du F. Poullain, nous accusant l'impossibilité où il se trouve d'assister aux Trav. de ce jour.

Lecture faite de la tenue du 4 août et du Conseil du 18 même mois, les tracés parfaits sont adoptés sans rectifications.

L'entrée du Temple est donnée aux FF. visiteurs qui, en un instant, garnissent les Col.

Le F. 1<sup>er</sup> Surv. annonce que des députations sont dans les parvis du Temple.

La L.°, debout et à l'ordre, reçoit les LL.° dont les noms suivent :

*Saint-Auguste de la Bienfaisance*, Or.° de Boulogne.

*Les Bienfaiteurs réunis*, Or.° de Paris.

*L'Espérance frat.°*, Or.° d'Argenteuil.

*La Buche philosoph.°*, Or.° de Paris.

*Les fidèles d'Hiram*, Or.° de Rueil,

*Les Amis du Peuple*, Or.° de Pontoise.

Des FF.° Vén.° de tous les rites prennent place à l'Or.°.

Le Vén.° porte à la connaissance de la L.° que, par communication officieuse du secrétariat du Grand Orient, il a été informé que l'Ill.° F.° Blanche, G.° M.° adj.°, absent de Paris, ne pourra assister à notre tenue de ce jour.

Sur la proposition du F.° Schneitz, le F.° Or.° entendu en ses conclusions, un vif remerciement et des félicitations sont adressées au nom de la L.° au F.° Morin, Vén.° de la L.° *La Persévérance*, pour la bienveillance toute frat.° avec laquelle il a bien voulu conférer la maîtrise à nos FF.° Compag.°.

Le Vén.° en quelques mots fait connaître le but de la réunion de ce jour; il explique les faits qui ont eu pour résultat l'Initiation de l'Émir Abd-el-Kader par la R.° L.° *les Pyramides d'Égypte* Or.° d'Alexandrie au nom de la L.° *Henri IV*, et il annonce que ce nouvel initié va être solennellement proclamé et acclamé membre actif de la R.° L.° *Henri IV*.

Les FF.° chargés de représenter dans cette cérémonie l'Émir et la L.° d'Alexandrie, se rendent dans les Pas-Perdus; ils sont aussitôt annoncés par le 1<sup>er</sup> Surv.° et, sur l'invitation du Vén.°, une députation se rend au devant d'eux.

Les FF.° étant debout et à l'ordre, glaive en main, le Vén.° ordonne qu'on ouvre la porte du Temple, et le cortège entre dans l'ordre suivant :

Le F.° Grand Expert,

Les deux Maitres des cérémonies,

La bannière de la L.°,

Trois Maitres munis d'étoiles,

Les trois délégués, celui du milieu portant sur un plateau les pièces officielles,

Puis fermant le cortège les deux FF.° Exp.°.

Parvenus à l'Or.°, en passant sous la voûte d'acier, les délégués par l'organe du F.° Silbermann, l'un d'eux, s'expriment ainsi :

« T. G. Vén. et vous tous mes FF., nous délégués de la  
« R. L. *les Pyramides d'Égypte*, O. d'Alexandrie, avons la  
« faveur de remettre entre vos mains les pièces officielles constatant  
« l'initiation de l'Émir Abd-el-Kader au Gr. d'App. maç., ini-  
« tiation faite par notre Atel. sur l'invitation et au nom de la R.  
« L. *Henri IV*, Or. de Paris, le 18 juin 1864. »

Le Vén., au nom de la L., donne acte de cette remise.

Les délégués prennent place et la parole est accordée au F. Arnoult, 2<sup>e</sup> Surv., qui donne lecture de la première lettre adressée à l'Émir par la Loge :

« Très Illustre Émir,

« Partout où la vertu se produit avec éclat, partout où la tolérance et l'humanité ont été sauvegardées et glorifiées, les Francs-Maçons accourent pour acclamer et reconnaître celui qui, au prix des plus grands sacrifices, sait accomplir l'œuvre de Dieu sur la terre et prêter à l'opprimé un appui tutélaire et désintéressé.

« C'est que la Franc-Maçonnerie sent que ces hommes sont les siens, qu'ils marchent dans sa voie, et elle éprouve le besoin de leur crier merci et courage ! au nom de l'infortuné, au nom de la Société, au nom des grands principes sur lesquels elle repose.

« Voilà pourquoi, Très Illustre Émir, nous, membres de la Loge maçonnique *Henri IV*, Or. de Paris, nous venons, après tant d'autres, mais avec non moins d'ardeur et de reconnaissance, ajouter un modeste fleuron à la couronne de bénédictions que le monde civilisé pose aujourd'hui sur votre noble et sacrée tête. Nous venons offrir notre tribut d'admiration à celui qui, supérieur aux préjugés de caste et de religion, s'est montré homme avant tout et n'a écouté que les inspirations de son cœur pour opposer un inexpugnable rempart aux fureurs de la barbarie et du fanatisme.

« Oui, vous êtes bien le représentant, le véritable type de cette vigoureuse nationalité arabe à laquelle l'Europe doit, en grande partie, sa civilisation et les sciences qui l'éclairent. Vous avez prouvé par vos actes et la magnanimité de votre caractère que cette race n'a pas dégénéré et que si elle semble assoupie, elle peut se réveiller pour les grandes œuvres, aux évocations d'un génie aussi puissant que le vôtre. Après l'avoir soutenue de votre glaive avec une

gloire et une grandeur que la France, alors votre adversaire, a su apprécier et admirer, vous la glorifiez plus encore par la générosité et le dévouement dont vous venez de donner des preuves en faveur de la civilisation. Les Omar, les Averroës, les Alfarabi, vous résumez en vous seul les guerriers, les savants, les philosophes dont votre nation est fière à si juste titre.

« A vous donc. Très Illustre Émir, à vous, gloire et merci de nouveau! Puisse, le Dieu que nous adorons tous, ce Dieu qui a son trône au fond de tous les cœurs généreux, achever son œuvre par vos mains! Ne semble-t-il pas en effet, vous avoir amené, après tant de vicissitudes et par un dessein secret de sa providence, au milieu de ces contrées, pour y dissiper les ténèbres de l'ignorance, éteindre les torches d'un fanatisme abruti et faire remonter au rang de peuple civilisé ces malheureux égarés par l'ignorance? Aussi, nous confions-nous assez en sa miséricorde pour attendre ce résultat de votre sainte influence, de l'ascendant de vos lumières et de vos vertus.

« La Franc-Maçonnerie, qui a pour principes l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, et pour base de ses actes, l'amour de l'humanité, la pratique de la tolérance et de la fraternité universelle, ne pouvait assister sans émotion au grand spectacle que vous donnez au monde. Elle reconnaît, elle revendique comme un de ses enfants (par la communion d'idées tout au moins) l'homme qui, sans ostentation et d'inspiration première, met si bien en pratique sa sublime devise : UN POUR TOUS.

« C'est sous cette impression, Très Illustre Émir, que la L. • Henri IV, petit groupe de la Grande Famille maçonnique, a cru devoir vous adresser cette faible, mais bien sincère expression de ses ardentes sympathies, et vous offrir comme hommage son bijou symbolique. Ce modeste bijou n'a de valeur que par ses emblèmes : équerre, niveau, compas; *Justice, Egalité, Fraternité*; mais il brille sur des poitrines dévouées à l'humanité et dévorées de l'amour de leurs semblables. A ce titre, nous vous l'offrons, et, si vous daignez l'agréer, lorsque vos regards viendront à le rencontrer, vous vous direz que là-bas, bien loin dans l'Occident, il y a des cœurs qui battent à l'unisson du vôtre, des hommes qui ont votre nom en vénération, des frères qui vous aiment déjà comme un des leurs et qui seraient fiers si des liens plus étroits leur permettaient de vous compter au nombre des adeptes de leur Institution.

Orient de Paris, le 16 novembre 5860 (È. V.).

Le F.°. Laverrière, représentant l'Émir, lit la réponse suivante :

« Louange à Dieu seul !

« Honorables et respectables Messieurs, chefs et dignitaires de l'éminente Société franc-maçonnique, que Dieu Très-Haut les protège !

« Après vous avoir fait parvenir nos souhaits les meilleurs et notre considération qui provient de la sincérité de notre cœur, je dois vous dire que pendant que je considérais vos nobles discours antérieurs, et que je pensais que le grand Créateur du monde n'accorde pas à ses serviteurs tous ses bienfaits en une seule fois, mais peu à peu pour qu'ils puissent en savourer constamment le goût et avoir envers lui une continuité de reconnaissance non interrompue, j'ai reçu la lettre bienveillante de vos seigneuries, lettre que je dois à votre bonne amitié dont je ne doute aucunement, ainsi que la belle fleur dont l'excellence allégorique surpasse l'odeur de la rose précieuse et parfaite, et qui, par l'indication de la justice, des nivellements et de la fraternité qu'elle représente, surpasse la sagesse d'Aristote et comprend les excellentes qualités et le désir de les posséder. Cela est donc parvenu à votre fidèle et l'a comblé d'une indicible joie :

« 1° A cause de la chose elle-même, puisque je me considère comme ayant découvert là les vrais trésors du monde ;

« 2° A cause de la bonne rencontre de son arrivée sur laquelle je ne comptais pas de la part du Créateur ; qu'il soit loué et exalté ! car je considère ce que vous désirez de la communauté de mes pensées avec les vôtres, comme une faveur entre les faveurs de Dieu dont j'avais été privé jusqu'ici, don particulier sans qu'il m'ait coûté aucune peine.

« Louange à Dieu ! et à moi félicité et bonheur parfait de ce que vous m'accordez cette faveur, car je corrobore et approuve la pensée que vos intentions sont bonnes et vos idées justes. Il n'y a pas de meilleur témoignage que votre inclination vers moi, parce que vous avez appris que j'ai secouru mes frères par humanité et que je leur ai été en aide lors de la barbare animosité qui a eu lieu. Quelle est l'excellence qui surpasse l'amour des hommes ? La philanthropie ! si cet amour ne se trouvait pas en moi, aurais-je une

religion sincère ? A Dieu ne plaise ! Certes, l'amour est le vrai fondement de la religion. Dieu est le Dieu de tous et il nous aime tous.

« Actuellement, j'adresse à votre Compagnie très-excellente ma lettre à trois fins, conformément à mon désir :

« 1° De manifester ma gratitude à vos seigneuries sur les insignes bénis que vous voulez me faire accepter, lesquels me sont parvenus, bien que je n'en sois pas digne (si ce n'est à cause de ma grande affection pour vous tous et de ma propension particulière pour votre belle association); car leur prix est à mes yeux plus grand que celui de la couronne qui ornait Alexandre, fils de Philippe le grec, c'est pourquoi je les ai reçus avec joie et grande vénération;

« 2° Pour que vos seigneuries sachent bien que j'ai le désir très réel de m'associer à votre confraternité d'amour et de participer à vos vues dans la généralité de vos excellentes règles, car je suis disposé à y déployer mon zèle;

« Et lorsque vous m'aurez fait connaître les conditions et les obligations qui me sont imposées, je les observerai fidèlement conformément à ce que vos seigneuries m'indiqueront. Et je me trouverai extrêmement heureux quand je rencontrerai quelqu'un des membres les plus considérables et les plus distingués de votre Société, à cause de l'idée avantageuse que vous avez eue de moi;

« 3° Afin que dorénavant une correspondance amicale ait lieu entre nous, sans interruption, car je suis prêt à faire tout ce que vous croirez devoir me marquer, en exécutant avec joie ce que les statuts de votre amitié exigeront de moi, quand je saurai à quoi je suis tenu pour l'accomplissement de mes obligations.

« Je finis, en renouvelant l'expression de ma reconnaissance envers vous tous, en tout temps et en tout lieu, et en adressant l'assurance de ma considération respectueuse à toute la Société, dans les quatre points cardinaux.

« Que Dieu très-haut vous rendent contents et satisfaits. Amen.

« L'ami fidèle,

« LE SAÏYED ABD-EL-KADER.

« Fils de MUHI EDDIN. »

(Suit l'apposition du cachet qui contient les mêmes mots.)

*Traduit par M. GORCIT DE TASSY, membre de l'Institut.*

Le F.°. *Schneitz* lit la seconde lettre adressée par la L.°. à l'Émir, et ainsi conçue :

« Très-Illustre Émir,

« C'est avec un sentiment indicible de bonheur et de gratitude que nous avons reçu la très-belle et très-excellente réponse dont vous avez honoré nos félicitations fraternelles, et il nous a fallu des impossibilités bien absolues pour que nous n'ayons pas répondu plus tôt au désir que vous avez manifesté de vous unir à nous par le lien de la fraternité maçonnique. Nous nous empressons de réparer ce retard aussi involontaire que pénible, et nous arrivons sans autre préambule au point capital de la question.

« Dans votre vénérée lettre, Très-Illustre Émir, vous nous dites :

« Actuellement, j'adresse à votre compagnie ma lettre en trois fins ;  
« 1° Pour vous manifester ma gratitude ;...

« 2° Pour que vos seigneuries sachent bien que j'ai le désir très-réel de m'associer à votre confraternité d'amour, et de participer à vos vues dans la généralité de vos excellentes règles ; car je suis disposé à y déployer mon zèle, et lorsque vous m'aurez fait connaître les conditions et les obligations qui me sont imposées, je les observerai fidèlement. »

« Nulle chose ne pouvait être plus agréable à nos cœurs, et nous avons considéré cette déclaration d'un aussi illustre représentant de la nationalité arabe, comme la plus glorieuse récompense que le Très-Haut ait daigné accorder à nos travaux, glorieuse surtout dans ses résultats pour le progrès et la civilisation. C'est que vous êtes appelé, par le fait de l'Initiation qui vous sera conférée, à être pour l'Orient l'apôtre de la grande religion humanitaire. Et c'est à ce point de vue que nous vous devons avant tout des notions aussi claires que précises sur les engagements que l'on contracte en entrant dans la Franc-Maçonnerie.

« Un mot sur le point de vue général de l'institution simplifiera beaucoup la question. Nous allons donc essayer de vous bien démontrer notre point de départ, notre but, nos aspirations.

« Nous sommes obligés, à cet effet, de vous faire connaître les premiers articles de notre constitution, articles qui renferment toute notre profession de foi.

ARTICLE PREMIER.

« L'Ordre des Francs-Maçons a pour objet la bienfaisance, l'étude de la morale universelle et la pratique de toutes les vertus ;

« Il a pour base l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et l'amour de l'humanité ;

« Il est composé d'hommes libres, qui, soumis aux lois, se réunissent en société régie par des statuts généraux et particuliers.

ART. 2.

« La Franc-Maçonnerie ne s'occupe ni des diverses religions répandues dans le monde, ni des constitutions des États. Dans la sphère des idées où elle se place, elle respecte la foi religieuse et les sympathies politiques de chacun de ses membres.

« Aussi, dans ses réunions, toute discussion à ce sujet est-elle formellement interdite.

ART. 3.

« La Maçonnerie conserve toujours son ancienne devise : *Liberté, Égalité, Fraternité* ; mais elle rappelle à ses adeptes que, travaillant dans le domaine des idées, un de leurs premiers devoirs, comme Maçons et comme citoyens, est de respecter et d'observer les lois des pays qu'ils habitent.

ART. 4.

« La Maçonnerie considère l'obligation au travail comme une des lois impérieuses de l'humanité, elle l'impose à chacun suivant ses forces, et proscriit en conséquence l'oisiveté volontaire. »

« Voilà tout le code maçonnique dans son essence, et c'est de la pratique bien entendue de ces principes que part le rayonnement de la Maçonnerie sur la société moderne et le bien qu'elle est appelée à y produire.

« Essayons donc de les développer, ces principes, comme nous les comprenons et comme nous avons la douce conviction que vous les comprenez vous-même, Très-Illustre Émir.

« Notre société a pour objet, la *bienfaisance, l'étude de la morale et la pratique de toutes les vertus.*

« Nous n'avons à ce sujet aucune explication à vous donner : vos

actes ont prouvé que ce paragraphe vous concerne et semble avoir été écrit pour vous. De ce chef donc, vous faites déjà partie intégrante de la Franc-Maçonnerie.

« Elle a pour base *l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et l'amour de l'humanité.*

« Scrupuleux observateur du Coran, les deux premiers points sont aussi la base de votre foi religieuse. Ici encore, nouvelle communion d'idées avec nous. Quant à l'amour de l'humanité vous avez fait vos preuves de manière à ce que le doute à cet égard ne soit plus permis.

« Quant à l'art. 3, c'est ici que se révèle toute notre institution et le fondement le plus solide sur lequel elle repose.

« La maçonnerie n'a pas égard aux diversités de cultes, elle admet dans son sein tous ceux qui ont foi dans le Créateur de toutes choses, sous quelque nom qu'ils l'invoquent. Elle a inscrit sur son drapeau le mot **TOLÉRANCE**, et voici comment elle l'explique. Cette tolérance n'est pas une indifférence systématique pour les dogmes, mais bien une éclatante manifestation de respect pour le libre arbitre, pour le libre examen, pour les convictions basées soit sur le résultat des recherches scientifiques, soit, et plus encore, sur le for intérieur de la conscience. Voilà pourquoi, tout en exigeant de ses membres l'honorabilité la plus intègre, elle respecte la foi religieuse et les sympathies politiques de chacun; voilà pourquoi elle s'interdit dans ses réunions toute discussion sur ces matières.

« Elle a conservé pour devise ; *Liberté, Égalité, Fraternité.*

« *Liberté* de pensée et d'examen avant tout : l'homme, dans le domaine de l'intelligence, ne devant relever que de Dieu et de sa conscience; *liberté* d'action selon les lois éternelles de la nature, subordonnées aux lois de la justice primordiale et sociale;

« *Egalité*, quant au moral, pour l'instruction et l'éducation progressive des masses; quant au physique, par la réalisation d'un bien-être général relatif, fruit d'un travail commun;

« *Fraternité*, amour de soi dans les autres, sentiment par lequel tous vivent en un seul, qui fait de toutes les vies une seule vie, qui confond tous les efforts en un seul et suprême effort, ayant pour but d'atteindre à la répartition d'une somme égale de bonheur sur chaque membre de la famille humaine.

« La maçonnerie prescrit le *travail*; mais loin de le considérer comme un châtimeur, elle en fait une obligation honorable et sacrée parce qu'à ses yeux, le travail est la base de la société. Il con-

court au développement physique de l'être, il donne à l'homme la perfection de sa force physique, la perfection de son intelligence ; il concourt à l'amélioration du sort de l'humanité, puisque tout en ce monde n'est que le fruit du travail individuel, qui, par une loi providentielle, forme la somme du bien social.

« Cette exposition sommaire de nos principes, exposition qui sera complétée, Très-Illustre Émir, progressivement avec les grades qui vous seront conférés, suffit déjà pour vous démontrer que la Franc-Maçonnerie est une œuvre d'édification, de droit et de justice, que ses moyens d'action sont l'amour, la bienfaisance, l'étude de la vérité et du bien.

« Il est donc très-naturel que, sachant ce que vous voulez, connaissant ce que vous pouvez apporter de concours au but que nous poursuivons, nous ayons accueilli avec empressement la demande que vous nous avez adressée. Il nous semble, et notre espoir ne saurait être déçu, il nous semble, que par vous, l'Orient est appelé à une régénération morale, par vous, la Maçonnerie va continuer aux lieux qui furent son berceau, le travail d'émancipation intellectuelle déjà si glorieusement commencé dans ces derniers temps, sur les marches du trône de la Perse.

« Un obstacle immense, causé par votre éloignement, semblait au premier abord, s'opposer à la réalisation de votre désir, qui est aussi le nôtre. L'initiation maçonnique, symbolisée par des cérémonies et des emblèmes d'une signification morale et philosophique, doit être conférée d'une manière toute personnelle, afin que l'initié, par ses réponses aux questions qui lui sont posées, ouvre son cœur devant ceux qui sont ses juges avant de devenir ses frères, et laisse pénétrer, jusqu'aux dernières profondeurs de sa pensée, jusqu'aux replis les plus secrets de son âme.

« Cette condition essentielle, mais impossible à remplir aujourd'hui, nous avons obtenu du pouvoir qui dirige notre Ordre l'autorisation d'y suppléer en vous demandant de nous envoyer par écrit votre opinion sur la manière dont vous entendez et interprétez les trois questions fondamentales posées à tout néophyte de la Maçonnerie.

« Ces trois questions les voici :

« Quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu ?

— — — — — envers ses semblables ?

— — — — — envers lui-même ?

Après avoir répondu à ces trois questions, veuillez, comme corollaire, nous dire vos idées :

« 1° Sur l'immortalité de l'âme;

« 2° Sur l'égalité des races humaines aux yeux de Dieu ;

« 3° Sur la manière dont vous entendez la tolérance et la fraternité.

« Voilà sur quoi, Très Illustre Émir, vous êtes prié de nous donner le résultat de vos mûres réflexions, résultat qui, nous n'en doutons pas, sera conforme à ce que nous attendons de vous.

« Cette formalité remplie, il vous restera à nous adresser votre TESTAMENT. Ce mot a droit de vous surprendre, et nous nous hâtons de vous en expliquer la portée en cette circonstance.

« Le néophyte admis à subir les épreuves de l'initiation est d'abord introduit dans un endroit sombre, tendu de noir, loin du bruit des hommes et de la lumière du jour, où il voit inscrites sur les murs des inscriptions qui le rappellent à la vanité des grandeurs, au néant de la vie.

« En présence d'un squelette, seul, livré à lui-même, il doit songer à sa dernière fin. C'est alors qu'il trouve devant lui, sur une table, un papier où sont inscrites les trois premières questions dont nous avons parlé plus haut et auxquelles il doit répondre par écrit. Audessous de ces questions se trouve une lacune indiquée par le mot *testament* qu'il doit également remplir.

« Par ce mot nous avons voulu lui faire comprendre que son entrée dans la Maçonnerie est la mort au monde égoïste, au monde du *chacun pour soi*, et qu'en dehors des devoirs de la famille, il devait, en ce moment suprême, songer aux malheureux que nous soulageons tous les jours et leur venir en aide.

« Nous nous résumons. Nous attendons votre réponse aux questions que nous vous avons posées, réponse claire et catégorique, comme nous sommes en droit de l'attendre de celui qui sent et pense avec nous, et, immédiatement, dans les délais conformes aux règlements, nous vous adresserons la collation aux différents grades, avec les instructions qu'ils comportent et les droits qu'ils confèrent.

« Quand vous serez pénétré de leur esprit, vous sentirez le besoin de les propager pour le bien de l'humanité; vous appellerez à la lumière les nations qui dorment encore à l'ombre de la mort; vous réveillerez en elles le feu sacré en les conviant au grand œuvre de

la fraternité universelle; et Dieu vous bénira, car vous serez véritablement son apôtre; et nous nous réjouissons en lui parce que, par vous, son œuvre croîtra et multipliera avec la majesté du cèdre du Liban, avec le parfum des roses de Saron, et que grâce à vos glorieux efforts, les générations futures goûteront en paix, les fruits de l'arbre de vie.

« Que le Très-Haut daigne nous exaucer en répandant sur vous toutes ses bénédictions, tel est, Très-Illustre Émir, le vœu le plus ardent de vos FF.°. dévoués.

« *Les Maçons de la Loge Henri IV.* »

Le F.°. Laverrière continue par la communication de la réponse de l'Émir à cette lettre :

« Louange au Dieu unique !

« Aux seigneurs illustres et directeurs clairvoyants, à tous les Francs-Maçons, et en particulier au supérieur, chef de la Loge *Henri IV.*

« Votre lettre m'est arrivée et votre discours m'a honoré. Je ne puis rendre ce qu'elle m'a apporté de joie. J'y réponds succinctement, en suivant la version du traducteur de votre lettre, sans savoir si cette traduction est ou non conforme à votre pensée.

#### PREMIÈRE QUESTION.

« **Quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu?** »

« Réponse.—L'homme doit honorer le Dieu Très-Haut, l'aimer, se hâter d'accomplir ce qui lui est agréable, se rapprocher de lui, se modeler sur ses attributs : miséricorde, pardon, protection, générosité, science, justice, bienveillance, etc., le suivre dans ses actions, s'efforcer de faire sa volonté, se résigner à ses commandements, se complaire dans ses arrêts, supporter ses épreuves avec patience, se persuader qu'on ne peut empêcher ce qu'il a établi dans l'avenir, être convaincu que tout bien dont on jouit vient de ce Dieu qui est le Très-Haut, l'Unique, et n'a pas d'associé dans la création.

## DEUXIÈME QUESTION.

« Quels sont les devoirs de l'homme envers ses semblables ? »

« Réponse.—Il faut qu'il leur donne de bons conseils en les dirigeant vers les avantages de ce monde et de l'autre; qu'il les aide en cela, en instruisant l'ignorant et en avertissant l'indifférent, en les protégeant, en respectant le grand sans lui porter envie, en compatissant au petit et pourvoyant à ses besoins, amenant à eux les choses utiles et repoussant d'eux le mal.

« Toutes les lois reposent sur deux bases : la première de glorifier Dieu, la seconde, d'avoir compassion des créatures de ce Dieu Très-Haut. L'homme doit considérer que leur âme et la sienne ont une même origine, et qu'il n'y a entre elles d'autre diversité que leur enveloppe et leur extérieur; car l'âme entière provient d'un esprit entier qui, comme Ève provenant d'Adam, est l'origine de toutes les âmes. L'âme est une, elle n'est pas multiple. La multiplicité n'est que dans les enveloppes par lesquelles elle se montre, et dans les formes par lesquelles elle brille. C'est que les corps sont des maisons obscures, de noires régions qui, lorsque les lumières de l'âme entière les enveloppent, brillent et luisent par ces lumières qui débordent d'elles. C'est ainsi que des lieux enveloppés par la lumière du soleil, brillent quoique la lumière de cet astre soit une et non multiple. Le disque du soleil est unique, c'est là son essence. Cependant la lumière qui en émane éclaire de nombreux endroits qui se multiplient par le rayonnement.

« La multiplicité vient des divers côtés des lieux éclairés et non du côté de la lumière qui, dans son essence, ne change pas : il en est de même du soleil. La lumière qui est en Syrie est autre que la lumière de France forcément. Ainsi, le vêtement des âmes est un, il brille dans les endroits extérieurs et la multiplicité se trouve dans ces endroits et non dans ce qui les éclaire.

« Il en est de même des nombres. Us se multiplient par une des unités, des dizaines, des centaines, des mille : chaque degré de ces classes de nombres n'est que l'unité; car, deux, par exemple, n'est que *un* et *un* qui, réunis, font *deux*; ce n'est jamais que *un* répété. U en est de même de tous les degrés de nombre à l'infini : ils se réduisent tous à l'unité, ils sont nombreux, l'unité est toujours une.

« Autre comparaison. L'âme totale est comme le centre d'un cercle, et les âmes particulières comme le cercle. Le cercle tout entier est formé de lignes et de points liés les uns aux autres. Le point central fait face à tous les points du cercle et chaque point du cercle est un œil du point central par rapport à son isolement et à son opposition à ce point central qui est ainsi entouré de tous les points.

« C'est pourquoi il est bon pour l'homme d'aimer sa personne (son essence) dans un autre que lui (1).

### TROISIÈME QUESTION.

« Quels sont les devoirs de l'homme envers son âme? »

« Réponse.—Il doit la purifier, l'émonder de tout vice, et l'embellir en l'ornant de vertus et de mérites. Quoique ces mérites soient en grand nombre, on peut les réduire à quatre principaux qui, atteints et harmonisés, les renferment tous. Ce sont : la science, le courage, la passion et la justice, qui est entre les trois autres.

« L'harmonisation et la bonté de la science consistent en ce qu'on parvient par elle à saisir la différence entre la sincérité et le mensonge dans les paroles, entre la vérité et la fausseté dans les croyances, entre la beauté et la laideur dans les actions. Quand la science est harmonisée, pondérée, son fruit est la sagesse, et la sagesse est le premier mérite.

« L'harmonisation du courage est de le refréner et de le relâcher dans la limite tracée par la sagesse. Il en est de même de la passion, il faut la placer sous les ordres de la sagesse, c'est-à-dire, de la raison et des lois divines.

« La justice est le frein de la passion et du courage : celui-ci har-

(1) Cette pensée de l'Émir semble avoir quelque rapport avec celle de Pascal : « Comme nous ne pouvons aimer ce qui est hors de nous, il faut « aimer un être qui soit en nous et qui ne soit pas nous. Or, il n'y a que l'être « universel qui soit tel : le royaume de Dieu est en nous ; le bien universel « est en nous-mêmes et ce n'est pas nous. » (*Pensées.*)

La forme du raisonnement d'Abd-el-Kader rappelle assez celle de la Scolastique. Mais quant au fond des idées, l'Émir se montre assez spiritualiste dans le sens moderne, son style est net, précis, mais la nature philosophique de cette lettre en rend la traduction très-difficile. (*Note du traducteur.*)

monisé, devient la bravoure; au delà, c'est la témérité, en deçà, c'est la lâcheté, la faiblesse : les deux extrêmes sont blâmables.

« L'harmonisation de la science, c'est la sagesse; il y a excès lorsque son possesseur en use pour tromper les hommes; on l'appelle alors ruse, tromperie; quand elle fait défaut, on l'appelle ignorance : les deux sont blâmables.

« Quant à la justice, elle est chargée de diriger la passion et le courage conformément à la sagesse.

« Un autre devoir de l'homme envers son âme, est d'observer à l'égard du corps le droit qui lui appartient, car le corps fait partie du monde, de la création et de la destruction. Le corps réclame des satisfactions matérielles : la nourriture, la boisson, l'habillement, l'union sexuelle. Il n'a pas été créé sans but sérieux, utile, ni joint à l'âme pour n'en recevoir qu'une vaine direction. Quand l'âme a pris cette direction, l'obscurité de la nature l'enveloppait, et elle avait besoin des sens pour acquérir les sciences et les connaissances. Il faut donc s'efforcer de trouver ce qui convient et apprendre à se servir des choses que Dieu a mises sur la terre comme moyens de faire durer ce corps et ces sens. Négliger entièrement le corps et l'exposer à la mort est un des grands péchés, c'est se mettre en opposition avec son créateur et contrarier sa sagesse. Il est le Très-Haut.

« Quant à l'immortalité de l'âme, la raison et les lois divines sont d'accord sur ce point, car la mort est une corruption, une disparition, et la corruption est un des attributs des corps. Ils quittent une forme pour en revêtir une autre, comme l'eau quand elle se change en air, comme la plante lorsqu'elle devient terre, ou la terre lorsqu'elle devient plante. Quant à ce qui n'est pas corps et n'a pas besoin de corps pour durer, on n'en peut imaginer la corruption. L'âme n'est pas un corps ni un accident, elle ne se divise, ni ne se réduit, elle n'est ni inhérente à une chose, ni dans un lieu; elle ne peut se désigner par aucune des qualités des corps; sa compréhension ne lui vient pas des sens et ce n'est que par elle-même qu'elle arrive à les connaître; elle est ce qui connaît, ce qui est connu et la connaissance; il n'y a là aucune distinction. car la distinction (différence) est un attribut des corps. L'âme est une essence spirituelle, sans composition, et ce qui n'est pas composé ne meurt ni ne finit; le spirituel n'est pas soumis au temps, et ce qui n'est pas soumis au temps ne change point; l'âme est donc immortelle.

### QUATRIÈME QUESTION.

« Si tous les hommes sont égaux devant Dieu ? »

« Réponse.—En ce qui touche l'essence, l'état qui fait que les hommes appartiennent au genre humain, nous avons dit qu'en cela ils sont égaux, et que leur être est un, quoique les enveloppes de cet être, ses formes, ses noms soient multiples. Ainsi est une, la qualité blanche ou la blancheur dans le vêtement, dans la pierre précieuse, le papier, la farine, le teint. Certes la blancheur apparaît *une* dans le papier, dans la pierre précieuse; on ne peut pas dire qu'elle ne soit représentée que comme une partie de blancheur dans la pierre précieuse; il en est de même de la qualité ligneuse dans un morceau de bois, une chaire, un cercueil, une chaise et autres objets réels.

« Quant à l'égalité des hommes devant Dieu, sous le rapport du contentement ou du mécontentement qu'il peut avoir d'eux, cette égalité n'a pas lieu; car la raison et la loi divine décident que le traître et le menteur ne sont pas égaux au fidèle et au sincère, celui qui a des vices à celui qui a des vertus, celui qui ravit les biens des faibles, des pauvres, des orphelins et tue leur âme à celui qui les soulage de son bien et les fait vivre. Non, les âmes ne seront pas égales en remunération devant Dieu; car il y a quatre sortes d'âmes :

« La première, les âmes qui, par les recherches de la raison et le désir de leur cœur, réussissent à connaître le créateur et à acquérir la possession de la vérité des choses, autant qu'il est au pouvoir de l'homme de le faire;

« La deuxième, les âmes qui ne font ni ne combattent ces recherches, mais qui possèdent la vérité par la miséricorde (la grâce) de Dieu. L'état de ces âmes est uni, heureux;

« La troisième sorte est celle de ces âmes ignorantes, qui, par habitude, suivent le contraire, l'opposé de ces vraies recherches qui amènent au centre des choses, mais qui, sans fermeté dans leur opposition, y renoncent au premier accident. Il arrive alors que ces âmes se trouvent, à l'égard des vérités dans le même état que les âmes qui les ont reçues de la miséricorde de Dieu;

« La quatrième est celle de ces âmes malheureuses qui ont choisi le contraire de la vraie raison des choses, et y persévèrent toujours malgré tout. Les âmes de cette catégorie sont perdues.

« Les âmes particulières sont à la grande âme, à l'âme entière, ce que sont les gouverneurs des villes au grand Imam. Ils sont récompensés lorsqu'ils sont justes envers leurs sujets, et punis s'ils sont injustes. Cette comparaison s'applique aux âmes qui gouvernent les corps humains et qui sont chargées de dominer les sens de la part de l'âme entière (universelle), qui est l'âme des âmes. Elles recevront récompense ou punition, au moment où l'Imam (Dieu) les destituera de leur gouvernement, à la mort.

« Néanmoins, à cause de leur noblesse originelle, les âmes seront visitées par la miséricorde de Dieu, lorsque la colère divine sera apaisée envers celles qu'il veut châtier. Les âmes souffrent par leur entrée dans le feu (l'Enfer), mais il en sera comme des maladies, des chagrins qu'elles souffraient sur la terre et qui ont pris fin. Ces maux n'ont point laissé de traces sur leur noblesse, car elles viennent du monde le plus noble. Dieu agira à leur égard comme l'exige leur noblesse : de même que l'origine les réunit, la miséricorde divine les réunira. Les âmes arriveront toutes au bien et à la félicité (1).

#### CINQUIÈME QUESTION.

« Comment comprenez-vous la réalisation de la tolérance  
et de la fraternité? »

« Réponse.— Nous savons que Dieu n'a pas créé les hommes en vain, sans but, car il est sage, il ne fait rien sans utilité. Il ne les a pas créés seulement pour manger, boire, jouir et peupler la maison de ce monde; s'il ne les avait créés que pour cela, il ne les ferait pas déménager de ce monde, il les y ferait durer toujours. Sans doute qu'il les a créés pour une autre chose dont il est lui-même l'objet; car ce n'est pas vers un autre que lui que doivent tendre les mérites, les aspirations (efforts) des hommes.

(1) On voit que les âmes, chez les Musulmans, ne sont pas condamnées sans retour. L'Enfer d'Abd-el-Kader n'est pas celui du Dante, où l'Espérance est ravie aux damnés. — (Note du traducteur.)

« L'intention de Dieu, dans la création, a été que ses créatures le connussent par ses attributs et par ses œuvres. L'ouvrier doit avoir pour attribut la science de la chose qu'il a faite, et la puissance de la faire, de plus, il faut qu'il soit vivant; car la science et la puissance ne sont pas dans celui qui n'a pas la vie.

« Lorsque les hommes connaissent Dieu par ses attributs et ses perfections, il faut qu'ils se prosternent, qu'ils s'humilient devant lui; la prosternation, c'est l'adoration. L'adoration a lieu par le cœur, par la science, par le corps, par l'emploi des richesses, c'est-à-dire par les aumônes.

« Toutes les créatures adorent Dieu et veulent se rapprocher de lui; mais, parmi les hommes, les uns se dirigent bien et atteignent le but, les autres le manquent en s'égarant. Car Dieu a des attributs contraires : il est bienfaisant et avare (retenant les bienfaits); il humilie et élève; il donne et il refuse; il égare et il conduit dans la droite voie. Il n'est aucun de ses attributs divins qui ne laisse de trace dans le monde. Ainsi les uns s'égarant et manquent le bien; les autres suivent la bonne voie et atteignent le bien. Dans le monde, il y a des nobles et des vils, des riches et des pauvres, des bienfaisants et des égoïstes. Tout le monde adore Dieu et se prosterne devant lui; tous ses actes sont déterminés par sa volonté, et c'est de cette manière que toute chose dans la créature lui est soumise.

« Les sectes et les religions sont infinies en nombre; mais on peut les rapporter à dix principales : 1° les idolâtres; 2° les naturalistes (1); 3° les philosophes; 4° les dualistes; 5° les madjous (2); 6° les dahéristes (3); 7° les brahmes; 8° les juifs; 9° les chrétiens; 10° les musulmans. Tout roule autour de ces dix sectes.

« Il n'y a aucune de ces sectes de laquelle Dieu n'ait tiré des hommes pour le Paradis et des hommes pour l'Enfer; car les idolâtres, dans les temps antérieurs aux prédications des apôtres, étaient divisés en gens qui faisaient le bien et que Dieu rétribuait par le Paradis, et en gens qui faisaient le mal et que Dieu punissait par l'Enfer.

(1) Philosophes naturalistes musulmans qui rejettent l'immortalité de l'âme et la résurrection. (*Note du traducteur.*)

(2) Adorateurs du feu, les Mages. (*Note du traducteur.*)

(3) Philosophes naturalistes musulmans qui croient que le monde existe de toute éternité, n'a ni créateur ni modérateur; que tout finit avec cette vie; que l'âme périt avec le corps. (*Note du traducteur.*)

« Il en est de même de ceux qui ont été instruits par les livres saints, tels que les juifs, les chrétiens et les musulmans. Le bien, avant la descente des lois divines et la mission des prophètes, les cœurs ne l'avaient pas reçu, les âmes ne l'aimaient pas, les esprits ne s'en délectaient pas; mais après cette mission, Dieu, par l'intermédiaire des prophètes, a ordonné de pratiquer le bien. Le mal, avant la mission des prophètes et la descente des lois divines, les cœurs ne l'avaient pas rejeté, les âmes ne le détestaient pas et les esprits n'en souffraient pas. Mais, après la mission des prophètes, Dieu, par leur intermédiaire, a défendu de servir le mal.

« C'est que la perfection de l'homme consiste à connaître la vérité en elle-même, et à connaître le bien en le pratiquant. Je veux dire que d'une part sa faculté spéculative (ou d'examen) doit devenir complète, en sorte que les formes et la réalité des choses lui apparaissent d'une manière parfaite, exempte d'erreurs et de fautes, et que, d'autre part, sa faculté active (pratique), doit aussi devenir complète, en sorte que celui qui la possède acquiert une force surnaturelle qui lui donne le pouvoir de pratiquer les actions bonnes et vertueuses. J'entends par actions bonnes et vertueuses ce qui place l'homme dans deux états, dont l'un l'oblige à fuir les jouissances corporelles, et l'autre à désirer le monde spirituel : il n'y a pas de bonheur pour l'homme s'il n'arrive à ces deux états.

« A cet égard, les hommes se divisent en trois classes :

« 1<sup>o</sup> Ceux qui sont imparfaits, à la fois sous le rapport de la connaissance et des œuvres : c'est la multitude, le commun des hommes;

« 2<sup>o</sup> Ceux qui sont parfaits dans ces deux états, mais qui sont impuissants à guérir les défectueux : ce sont les sages;

« 3<sup>o</sup> Ceux qui sont parfaits dans les deux états, et qui peuvent guérir les défectueux et les faire passer du pied de l'imperfection au faite de la perfection : ceux-là sont les prophètes.

« Il faut que l'homme connaisse d'abord la vérité et la sincérité dans les croyances, ce qu'elles sont, et ce que c'est que le bien dans les actions. Lorsqu'il sait cela, et qu'il voit ensuite un homme appeler les autres hommes à la vérité, et laisser une forte trace de sa parole qui pousse les hommes des choses vaines à la vérité, il reconnaît que c'est là un prophète sincère qu'il faut suivre.

« Les prophètes n'ont rien apporté qui soit contraire à la saine raison; mais quelquefois ils apportent une chose que l'esprit n'arrive pas à comprendre; toutefois lorsque les prophètes l'ont expli-

quée, les esprits la comprennent et la trouvent bonne (excellente). C'est que la nature de la prophétie est supérieure à la nature de l'esprit, comme les lumières de l'âge du discernement sont supérieures à celles de l'âge de l'enfance.

« Quant à la tolérance, pour la pratiquer, il ne faut pas combattre le partisan d'une religion et le forcer à l'abandonner par le sabre, par la force. Toutes les lois divines sont d'accord sur ce point, à l'exception de la loi musulmane et autres (4). Les ignorants, parmi les musulmans et autres, pensent que les musulmans, en combattant les chrétiens ou autres de religion différente, les combattent seulement pour les forcer à renoncer à leur culte et à entrer dans la religion de l'Islam. C'est là une erreur; la religion de l'Islam ne contraint personne à quitter sa religion. Mais c'est un devoir à celui qui connaît la vérité dans la croyance et le bien dans les actions, et qui voit un homme errer et sortir du droit chemin, de le ramener avec douceur et de lui montrer la voie de la vérité par ses raisonnements et des indications que les esprits comprennent. Ces moyens sont de la catégorie de ceux qui apportent de l'utilité à nos frères et qui les garantissent du mal. C'est même un des devoirs les plus importants.

« Quant à la *recommandation* (2), je n'en ai pas compris l'intention et je vous prie de me l'indiquer.

« Les pauvres sont nombreux chez nous, et celui qui s'en occupe, peu s'en faut qu'il ne meure à la tâche. Nous, louange à Dieu! nous faisons à leur égard tout ce que nous pouvons (3). »

Milieu de Rabi second

Le pauvre à l'égard de son Dieu riche!

(Signé), ABD-EL-KADER, fils de MUHI-EDDIN.

(Ici l'empreinte du cachet de l'Émir portant ces mots :

ABD-EL-KADER, fils de MUHI-EDDEN.)

Traduit par M. GUSTAVE DUGAT.

(1) Il y a là une obscurité qui doit tenir à la traduction. La contradiction entre la phrase qu'on vient de lire est trop évidente avec celle où l'Émir dit quelques lignes plus bas que la *religion de l'Islam ne contraint personne à quitter sa religion*.

(2) Il est probable qu'on n'a pu donner à l'Émir une traduction fidèle du passage relatif au testament maçonnique, puisqu'il ne l'a nullement compris ou le traduisant par ce mot *recommandation* qui n'a là aucun sens.

(3) Cette dernière phrase est de la main même de l'Émir; le corps de la lettre a été expédié par un secrétaire syrien. (*Note du traducteur*.)

Sur l'invitation du Vénéral, le F. Bertin, secrét., donne lecture du procès-verbal d'initiation de l'Émir Abd-el-Kader au Gr. d'Appr. par la R. L. les *Pyramides d'Égypte*, O. d'Alexandrie au nom de la L. *Henri IV*, en date du 18 juin 1864 (Er. Vulg.).

A. L. G. D. G. A. D. L'U.

A. N. E. S. L. A. D. G. O. D. F.

LE 18 JUIN 1864.

N°

S. L. V. C. AU ZÉNITH

PAR LE 31° 21<sup>m</sup> 58<sup>m</sup> LAT. NORD

Le 18<sup>e</sup> jour du 4<sup>e</sup> mois de l'an de la V. L. 5864, ou le 18 juin 1864 (E. v.).

La R. L. *Saint-Jean*, régulièrement constituée sous le titre distinctif : *les Pyramides*, O. d'Alexandrie (Égypte), et ses membres fraternellement réunis dans un lieu très-fort, très-éclairé, à l'abri des prof. et où règne le silence, la paix, l'union et l'égalité,

MIDI PLEIN,

Les travaux ont été ouverts au 1<sup>er</sup> grade symb. et au Rite français par :

- Le F. CUSTOT . . . . . *Vénéral tenant le 1<sup>er</sup> Maillet.*
  - Le F. HENRI AMIC . . . . . *1<sup>er</sup> Surveillant tenant le 2<sup>e</sup> Maillet.*
  - Le F. CHARNAUX . . . . . *2<sup>e</sup> Surveillant tenant le 3<sup>e</sup> Maillet.*
  - Le F. NICOUILLAUD . . . . . *Orateur.*
  - Le F. ÉMILE BRUN . . . . . *Secrétaire tenant le pinceau.*
  - Le F. BOVET . . . . . *Maître des Cérémonies.*
- La porte d'airain est gardée par le F. BREUVARD.

La parole est donnée au F. Secr. pour la lecture de la planche résumant les travaux de la dernière tenue. Le F. Or. entendu dans ses conclusions, l'At. adopte la planche.

Le F. Maître des Cérémonies ayant parcouru les parvis du Temple annonce la présence de nombreux visiteurs. Les diplômes ayant été soumis à la vérification de l'Or., il leur est donné l'entrée. Les FF. visiteurs sont placés chacun suivant les honneurs dus à son grade. L'assemblée est nombreuse et en tout digne de la solennité qui va occuper ce R. At..

N. T. C. S. la L. *Pompéïa* a envoyé une députation. Sa

EXTRAIT  
du  
LIVRE D'ARCHITECTURE  
de la L.  
LES PYRAMIDES  
O. D'ALEXANDRIE  
(Égypte).

bannière est mise à l'Or. et le chef de la députation prend place aussi à l'Or. .

La parole est donnée au F. Or. qui donne lecture des réponses écrites fournies par l'Émir Abd-el-Kader et traduites en français par les soins de la Loge *Henri IV*. Un sentiment de profonde admiration accueille cette lecture. Les pensées philosophiques développées avec le poétique élan de cet esprit oriental révèlent un libre penseur, élevé aux idées de la plus parfaite civilisation. Elles font voir la grande âme qui n'a pas voulu d'autres maîtres que la nature et Dieu.

Les définitions psychologiques de la Fraternité, de la Charité, de l'Âme, de son immortalité, sont frappées au coin de la logique la plus serrée. L'Émir se montre, dans cette œuvre, sous un jour nouveau. La force de son raisonnement ne le cède en rien à la valeur de ses armes; et depuis qu'en Syrie cet illustre néophyte a sorti du fourreau une épée protectrice, il a fait voir quelle force ajoute à la bonne cause le puissant secours d'une vaillante foi, l'invincible fraternité.

Le néophyte est alors introduit dans le Temple; il exécute les voyages d'épreuve prescrits par le rituel; il prête le serment d'usage, le F. Vén. le consacre Maçon, la lumière lui est donnée, et il est reconnu membre actif de la R. L. *Henri IV*.

Prenant place à la droite du F. Vén., le nouveau F. montre un visage rayonnant. Son regard parcourt l'assemblée silencieuse et donne des signes non équivoques de la plus sincère gratitude pour tous ses nouveaux FF. qui l'entourent.

Le F. Vén. portant alors la parole exprime en quelques phrases chaleureuses toute la sincère et fraternelle amitié que l'Émir est en droit d'attendre de ses Frères. — *Cette allocution est traduite en arabe au F. nouvel initié.*

Le F. Or. s'applique à montrer à l'At. les titres que présente le néophyte à toute l'amitié de ses FF. Il retrace à l'Émir les devoirs et les obligations de la Maçonnerie. Il termine l'œuvre du Vén. en donnant en quelque sorte le baptême intellectuel après la consécration morale et symbolique. — *Ce discours est aussi traduit en arabe séance tenante.*

Le F. Vén. présente aux nombreux visiteurs les remerciements de l'At., et il est échangé avec eux une vive et triple batterie pour leur faire honneur.

Le sac des propositions circule et revient vide à l'Or. .

Le tronc de bienfaisance circule et revient à l'Or.° avec un produit de 444 fr.

N'ayant pins rien à mettre sous le maillet, et minuit ayant sonné, l'At.° a fermé ses travaux en la manière accoutumée, et les FF.° se sont retirés en paix.

(Suivent les signatures.)

A la suite de ce procès-verbal se trouve la mention officieuse annonçant que la même L.° a conféré à l'Émir les 2° et 3° Gr.°. Le Vénér.°, après cette communication, lit l'allocution adressée par le Vénér.° F.° Custot au F.° nouvellement initié :

« Illustre Émir et T.° C.° F.°,

« Votre haute intelligence vous a fait apprécier la base de notre doctrine. Vous avez été initié à nos mystères avant la consécration maçonnique qui vient de vous être régulièrement conférée. Votre intuition des choses qui viennent de vous être révélées provenait des nobles inspirations de votre cœur dirigées vers le but auquel doit tendre tout homme de bien : le bonheur de ses semblables, et par conséquent la fraternité humaine.

« Nous ne professons ici aucun culte, nous n'avons qu'une seule croyance : Dieu, créateur de toutes choses et l'immortalité de l'âme. Chacun est donc libre de croire, suivant ses convictions, ce qu'il a appris et ce que sa conscience lui prescrit d'observer. Mais tous les Maçons réunis par ce lien sacré que nous appelons la chaîne d'union, emblème pris aux lois divines, qui veulent que tous les êtres soient solidaires entre eux, tous les Maçons, dis-je, sont tenus de se consacrer ensemble à la propagation de la morale universelle et à la pratique de la bienfaisance.

« Et c'est pour obéir à ces prescriptions fondamentales de notre société, que nous faisons abnégation de toute pensée étrangère aux besoins d'union et de solidarité seuls propres à maintenir parmi nous la paix et la concorde sans lesquelles il n'y a pas d'harmonie possible.

« Vous comprenez donc, Illustre Émir et T.° C.° F.°, qu'il n'y a dans ce temple que des hommes libres, animés du désir d'établir au sein de l'humanité le dogme auquel nous obéissons et qui relève de Dieu, puisque nous ne voulons qu'imiter ses actes dans le bien que nous cherchons à réaliser.

« Nous sommes heureux et fiers d'avoir été choisis comme intermédiaires de notre sœur la L.°. *Henri IV* pour la consécration que nous venons de vous donner en son nom, en réclamant de plus pour nous, comme c'est notre droit, l'honneur de vous compter parmi les membres actifs de cette R.°. L.°.

« Nous espérons que vous voudrez bien vous tenir en communication avec nous, autant que votre position vous le permettra, afin de nous aider, comme c'est votre devoir, à répandre la lumière parmi les hommes et maintenir entre nous l'union fraternelle qui est la première et la plus sainte de nos obligations. »

Le F.°. Duboc donne à son tour lecture du remarquable discours du F.°. Nicoulaud, orat.°. de la L.°. *les Pyramides* :

« Illustre Émir, T.°. C.°. F.°.,

« La Franc-Maçonnerie est au monde ce que le Nil est à l'Égypte; elle lui apporte le bien sans lui découvrir son origine.

« Elle a pris l'homme à son enfance pour le conduire à ses fins immortelles. Imitant le Grand Architecte de l'univers qui lui avait donné pour Temple la terre entière et pour flambeaux les astres qui brillent à la voûte céleste, elle lui a fait comprendre que la loi incessante du travail lui était imposée, qu'il devait rendre à son Créateur, ce qu'il en avait reçu; lui élever des temples en lui-même, en les éclairant des seuls feux qu'il pût y faire briller, je veux dire des vertus qui font la splendeur et la gloire de sa nature.

« Elle est née du besoin qu'ont éprouvé les hommes de bien rester unis dans la pratique de la véritable loi, malgré les divisions que le temps et l'esprit de discorde devaient semer dans l'humanité, de rester égaux malgré les distinctions de caste et de rang créées par les caprices de la fortune, de rester enfin libres malgré la tyrannie.

« Aussi prit-elle pour devise les principes immortels appelés à régir les Sociétés et formulés dans ces trois mots magiques, *Liberté, Égalité, Fraternité!*

« Lorsqu'un peuple a le courage de les écrire dans sa conscience, en même temps que sur ses monuments, il leur fait faire le tour du monde.

« Mais bientôt pareils à des éclairs, ils rentrent dans le nuage et semblent disparaître pour toujours, parce que la nation qui les

avait mis à son front ne les avait hélas ! encore laissé pénétrer ni dans son âme ni dans sa volonté.

« Mais où vont-ils se cacher, lorsqu'ils fuient effarés au bruit des cataclysmes sociaux ? Dans le sein de celle qui les fit naître !

« De même que c'est dans les bras toujours ouverts de leur mère que vont se réfugier l'enfant désolé, le jeune homme désabusé ou l'homme vaincu ; de même que la terre, après avoir porté l'homme avec amour, lui ouvre, quand il meurt ou plutôt quand il semble mourir, ses propres entrailles pour mieux l'embrasser, ainsi quand les horreurs de l'univers profane chassent et maudissent ces fils puînés de la Maçonnerie, celle-ci les recueille.

« Elle peut gémir avec eux et mêler ses pleurs à leurs souffrances, mais éternellement fière d'avoir enfanté ces principes qui sont sa vie et celle de l'humanité, elle les abrite tendrement, les conserve, les développe pour les rendre bientôt plus forts et plus vivaces à l'univers qui les attend, comme la terre ne reçoit l'homme que pour le restituer immortellement plus jeune à la nature, au principe de toutes choses, à Dieu, à la vie éternelle !

« La liberté Maçonnique, n'est point cette déesse au regard farouche, à la tête échevelée, qui communique quelquefois au monde ses sublimes tressaillements et ses terribles aspirations, qui secoue les chaînes des nations d'une main, et de l'autre tue les Rois ; qui réveille, il est vrai, les peuples de leur léthargie et leur apprend à se redresser, mais, leur mettant en même temps des armes meurtrières dans les mains, leur enseigne à se venger, qui, d'hommes indépendants fait ainsi de nouveaux tyrans, et, après avoir arraché le monde à l'esclavage de la féodalité et des princes, le précipite dans celui de la terreur !

« Non ! La liberté maçonnique, c'est la libre pratique des actions qui découlent d'une juste connaissance du droit et du devoir.

« Elle consiste à marcher hardiment dans la voie de la conscience sans plus s'inquiéter des clameurs ennemies et du bruit des passions, que l'aigle ne s'occupe du cri des oiseaux qui le poursuivent en enviant la majesté de son vol.

« Elle consiste à comprendre que l'homme peut être libre dans les fers et esclave sur un trône.

« Quand on parle d'Égalité, il ne peut être question que d'égalité morale. Existerait-elle sur la terre sans la Maçonnerie ? Il est permis d'en douter. C'est elle qui l'a introduite dans les consciences pour la faire passer ensuite dans les codes ; c'est elle qui la déve-

loppe et la conserve dans son propre sein, la cimente avec soin pour la répandre peu à peu au dehors. Tous les Maçons sont égaux, quels que soient leur rang, leur position, leur fortune; ils ne puisent leur grandeur que dans celle de leur mérite et de leurs vertus.

« C'est cette douce égalité qui nous aide à appliquer cet autre principe fondamental de notre Ordre : la *Fraternité maçonnique*. — Pas plus que la liberté, sa sœur, elle ne ressemble à la vertu profane que l'on désigne sous le même nom. Seule la fraternité maçonnique n'engendra jamais que des actes de dévouement, il serait impossible d'énumérer les miracles qu'elle a produits.

« Effacer parmi les hommes les distinctions de couleur, de rang, de croyance, d'opinion, de patrie, anéantir le fanatisme et la superstition, extirper les haines nationales, et avec elles le fléau de la guerre; faire, en un mot, de tout le genre humain une seule et même famille unie par le dévouement, par le travail et par le savoir, tel est le grand œuvre qu'elle a entrepris, telle est la mission qu'elle accomplit chaque jour !

« Il lui suffit pour cela de mettre en pratique son unique précepte, qui se confond avec celui de toutes les religions :

• *Aimer son prochain comme soi-même.*

« Aussi, plus sage que bien d'autres institutions, s'empresse-t-elle d'annoncer à ses adeptes, que le titre de Maçon ne suffit pas pour l'être et qu'on cesse de le mériter en cessant de pratiquer la vertu qu'il impose !

« De même que les écritures disent : « N'est pas circoncis celui qui l'est dans la chair, mais bien celui qui l'est dans son esprit; » ainsi nous disons : « N'est pas Maçon celui qui se dit Maçon, mais celui-là qui fait de son âme un temple assez pur pour que l'esprit divin s'y complaise, celui qui, mettant en action la sublime charité, est prêt à donner son pain et à verser son sang pour ses frères. »

« Personne plus que vous, Illustre Frère, ne mérita par ses vertus ce signe de dévouement et d'amour, personne n'est appelé à le porter plus glorieusement.

« Que d'actes dans votre carrière d'après lesquels nous pouvons vous dire : « Il y a longtemps que vous êtes Maçon ! »

« Mais elles sont surtout encore présentes à l'esprit, ces scènes de

deuil et de carnage, où un peuple en délire, déchainé par le fanatisme et la trahison, massacrait par le fer et le feu toute une population désarmée! Il retentit encore à nos cœurs, ce discours tenu au représentant de la France par l'illustre Émir : « Écoute : moi vivant, un seul de mes Mogrebins vivant, on ne touchera pas à ta personne .... Mais le danger grandit, je dois agrandir tes moyens de défense : si tu persistes à demeurer ici, tu m'obliges à diviser mes forces; si tu consens à devenir mon hôte, je puis appliquer à secourir les chrétiens, les soldats que j'emploierais à te protéger. Tu m'as dit toi-même : Là où est le drapeau de la France, là est la France. Eh bien! emporte avec toi ton drapeau, plante-le sur ma demeure, et que la demeure d'Abd-el-Kader devienne la France. »

« En effet, le pavillon tricolore dominait bientôt la sainte maison qui devenait le refuge des chrétiens, et je ne sais pas sous les cieux un dôme, où il eût pu flotter avec plus d'orgueil.

« Mais là ne se borne pas la tâche que cet homme de Dieu s'est imposée. Les armées de la civilisation sont absentes; il s'est donné lui, descendant du Prophète, la mission de les remplacer. Il ose, avec une poignée de fidèles, prendre l'offensive contre le massacre. A la tête de trois cents hommes à peine, suivi de ses deux fils, il s'enfonce résolument dans les quartiers où sévit la révolte, suppliant les Musulmans de se joindre à lui, invitant les chrétiens à se réfugier parmi les siens : « Oh ! les chrétiens! s'écriait-il, oh ! les malheureux ! venez à moi, venez ! Je suis Abd-el-Kader, fils de Muhi-Eddin, le Mogrebin, ayez confiance en moi et je vous protégerai. »

« Au son de cette parole d'espérance, quelques visages affolés de terreur apparaissaient derrière les petites fenêtres des maisons chrétiennes, un immense cri de joie retentissait dans la demeure désolée et chacun se précipitait au-devant du secours inattendu que Dieu lui envoyait.

« Parmi les 42,500 chrétiens qu'il sauva ainsi de la mort, se trouvaient les lazaristes, les sœurs de charité et les 400 enfants, leurs élèves. Ce dut être un grand et beau spectacle que le passage à travers les rues ensanglantées de Damas, de ce descendant du Prophète, marchant entouré de prêtres, de religieuses, d'enfants, qu'il venait d'arracher à la mort, — de ces soldats, anciens combat-

tants de la guerre sainte, conduisant maintenant d'une main de pauvres orphelins dont ils sont devenus les protecteurs, et repoussant de l'autre à coups de crosse de fusil les égorgeurs qui s'efforcent de leur arracher le dépôt sacré confié à leur fidélité.

« Mais la multitude ne tarda pas à venir réclamer avec insolence les chrétiens réfugiés chez l'Émir. Il essuya paisiblement leurs injures, lui, le sultan vénéré; il sortit sans armes pour apaiser la foule, et les annales de la civilisation inscriront en lettres d'or ses nobles paroles qui résument la doctrine maçonnique en religion.

« Oh ! mes Frères ! leur dit-il, votre conduite est impie. Sommes-nous donc dans un jour de poudre, pour que vous ayez le droit de tuer des hommes ? A quel degré d'abaissement êtes-vous descendus, puisque je vois des musulmans se couvrir du sang de femmes et d'enfants. Dieu n'a-t-il pas dit : « Celui qui aura tué un homme sans que celui-ci ait commis un meurtre ou des désordres dans le pays, sera regardé comme le meurtrier du genre humain tout entier. » N'a-t-il pas dit encore : « Point de contrainte en matière de religion ; la vraie route se distingue assez du mensonge. »

« Arrêtez, il en est temps encore ; si vous ne m'écoutez pas, c'est un signe que Dieu ne vous a pas départi la raison ; vous n'êtes que des brutes que la vue de l'herbe et de l'eau peut seule émouvoir ! »

« Les chrétiens ! les chrétiens ! » criait la foule frémissante, comme autrefois le peuple romain dans ses arènes, « livre-nous les chrétiens, infidèle, sinon nous t'enveloppons dans la même proscription, nous te réunissons à tes nouveaux Frères. »

« Les chrétiens ! répond Abd-el-Kader, dont les yeux commençaient à lancer des éclairs, « tant qu'un seul de ces vaillants soldats qui m'entourent sera debout, vous ne les aurez pas, car ils sont mes hôtes. »

« Égorgeurs de femmes et d'enfants ! essayez donc d'enlever de chez moi ces chrétiens auxquels j'ai donné asile, et je vous promets de vous faire voir un jour terrible, car vous apprendrez comment les soldats d'Abd-el-Kader savent faire parler la poudre. » Puis se tournant vers son fidèle Hara-Mohammed :

« Hara, dit-il, mon cheval ! mes armes ! Et vous, mes Mogrebins,

« que vos cœurs se réjouissent, car, j'en prends Dieu à témoin, nous  
« allons combattre pour une cause aussi sainte que celle pour la-  
« quelle nous combattions autrefois ensemble. »

« Ce cri de guerre fut la fin de la lutte; il restera gravé dans la mé-  
moire reconnaissante du monde civilisé, et nous cause une juste  
émotion, car il révèle à lui seul la puissance des sentiments maçon-  
niques qui dominaient l'âme de notre Illustre Frère !

« Oui, c'était déjà un glorieux Maçon, celui qui, sans distinction  
de race et de religion, nommait tous les hommes ses frères, et était  
prêt à verser son sang pour eux !

« La joie remplit nos âmes, quand nous songeons au concours  
qu'un ouvrier si puissant par sa sagesse et la vénération qu'il ins-  
pire, va nous apporter dans l'édification du temple de la sagesse.  
Un immense besoin de prière nous domine, nous devons remercier  
et bénir dans ses desseins secrets et ses vues infinies, Dieu, qui  
récompense ainsi l'homme vertueux en lui faisant goûter les dou-  
ceurs d'une amitié aussi vaste que son âme; et en même temps, la  
Maçonnerie, de ses constants efforts vers le bonheur du genre hu-  
main et la fraternité religieuse et morale des peuples !

« Prions-le qu'il donne à notre illustre frère de longs et heureux  
jours, afin qu'il puisse longtemps avec nous déblayer les ruines de  
la barbarie, et faire fructifier dans ces pays hostiles et ignorants  
les germes de la vérité universelle.

« Honneur donc, honneur, trois fois honneur, à la Maçonnerie,  
qui a maintenu les hommes à l'état de Frères !

« A la Forte ! à l'Invincible !

« A celle qui nous apprend à subjuguier nos passions et à suivre  
avec amour les principes vivifiants et éternels de la charité !

« A celle qui a donné à l'Univers les deux lois qui le régissent  
et le font graviter vers le progrès moral et physique :

« *Son Droit et sa Liberté !*

« A celle qui apprend à l'homme à manier le ciseau et l'épée, et  
enseigne que le travail est le plus sur moyen de conquérir !

« Gloire à la Maçonnerie !

« C'est elle qui est appelée à assurer l'avenir de l'humanité !

« Elle a cru ! elle a multiplié ! gloire à elle ! Ses enfants sont ré-

pandus sur toute la terre. Elle a créé partout des foyers de paix et d'amour où doivent infailliblement venir se consumer et s'éteindre les haines aveugles et les guerres impies !

« Elle est à la fois la religion, la langue et la patrie universelle ! Quelle plus frappante preuve en donner que notre réunion de ce jour !

« Divisés de religion enseignée et pratique, nous sommes unis dans son sein, comme des amis, comme des Frères, comme des membres d'un seul et même corps.

« Nous venons de toutes les parties du monde et des quatre points cardinaux ! Elle seule a le pouvoir de nous faire aimer les uns les autres comme des enfants d'une même patrie.

« Elle est la langue universelle ; nous nous reconnaissons et comprenons tous et chaque jour à ses signes. Gloire à l'immense chaîne d'union dont elle enveloppe le monde !

« C'est par ses signes d'amour qu'elle arrête les vagues furieuses des tempêtes humaines ! La haine disparaît, les hommes, déjà moins ennemis, se sentent invinciblement attirés dans le cercle grandissant et sympathique de ses liens mystérieux !

« Gloire à elle !

« Le miracle de fraternité qu'elle accomplit aujourd'hui doit porter ses fruits ! Le glaive maçonnique que nous confions aux mains si pures de notre bien-aimé frère, ne jettera pas moins d'éclat que l'épée du guerrier, et il me semble voir, à la clarté de notre étoile, un nouveau jour se lever pour l'Orient !! »

La nombreuse assemblée était encore sous l'impression de ce morceau d'une si haute éloquence, lorsque le Vénérable, sur les conclusions du F.°. Orateur tendant à la reconnaissance de l'Émir comme membre actif de la L.°. *Henri IV*, invite les FF.°. à se mettre debout et à l'ordre, glaive en main, proclame l'Émir Abd-el-Kader membre actif de la L.°. *Henri IV*, au grade d'Apprenti, et, considérant que l'Initiation de ce jour est un fait concernant la Maç.°. universelle, il fait tirer la batterie au Rite français et au Rite écossais. Tous alors, d'un même élan et dans un sentiment commun d'amour et de fraternité, font retentir sous la voûte du Temple le triple accord des percussions mystérieuses.

L'émotion causée par cet événement étant calmée, le F.°. Duboc, Orat.°, obtient de nouveau la parole et s'exprime en ces termes :

« T.·. C.·. Vén.·. et vous tous mes FF.·.,

« Après les éloquentes et chaleureuses paroles qu'on vient de vous faire entendre, il semble que la prudence devrait conseiller le silence à votre Orat.·., et certes, ce serait aussi son avis si, au-dessus des suggestions de l'amour-propre individuel qui redoute un échec, ne planait de toute sa hauteur la voix du devoir.

« Organe officiel de la L.·. *Henri IV*, nous avons pour mission de faire bien comprendre ici quel a été le but de cet At.·. en provoquant la réunion de ce jour. C'est donc ce que nous allons essayer de faire aussi brièvement que possible, afin de ne pas fatiguer plus longtemps votre attention, mes Frères, et surtout afin de vous laisser tout entiers sous l'impression du grand événement qui s'accomplit en ce moment.

« En donnant à l'initiation du F.·. Abd-el-Kader autant de retentissement, nous devons avant tout proclamer ici que ce n'est point l'Émir seul que nous avons en vue de glorifier. Quels que soient son mérite et ses vertus, que tous nous nous plaignions à reconnaître, nous sommes trop imbus du grand et salutaire principe de l'égalité maçonnique pour nous prosterner devant un de nos FF.·. et pour penser, comme l'a écrit à tort un des principaux organes de la publicité, qu'un homme si élevé qu'il soit dans la vie civile puisse honorer la Maçonnerie en se faisant admettre dans son sein. Association d'hommes libres et probes, d'amis de la vertu et de l'humanité, la Maçonnerie affirme le mérite des hommes qu'elle veut bien convier à la participation de son œuvre en leur conférant l'initiation, mais n'entend et ne veut tirer aucune vanité de leurs titres extérieurs. Une fois admis dans nos Temples, tous les initiés sont nos Frères à titre égal, et la seule différence qui puisse s'établir, consiste dans le mérite personnel, dans le zèle plus ou moins ardent que chacun apporte à l'étude des questions morales, à la pratique du bien, à la tendance au progrès moral et physique des sociétés.

« Ce que nous avons vu dans l'initiation que nous consacrons aujourd'hui, après en avoir poursuivi si longtemps l'accomplissement, c'est la Maçonnerie implantée en Orient dans le berceau de l'ignorance et du fanatisme, c'est le drapeau de la tolérance remis

entre des mains vénérées, confié à un bras qui a fait ses preuves et arboré par lui, tel est notre vœu le plus cher, arboré sur les plus hautes mosquées en face de l'étendard du Prophète. L'Émir Franc-Maçon, c'est pour nous le coin entré dans le roc de la barbarie, c'est la cognée placée à la racine du mancenillier de l'ignorance aux fruits mortels, et destinée à l'abattre dans un temps prochain. Les conséquences de cette initiation, on peut les apprécier quand on a entendu les réponses de l'Émir aux questions qui lui ont été posées par nous à ce sujet, d'une part, et d'autre part les actes sublimes que nous a si bien retracés le pinceau du F.°. Nicoulaud. L'homme qui, au service d'une intelligence aussi haute, possède une telle énergie, une telle puissance de fascination, ne saurait rester inactif pour le bien. Armé du flambeau de la vérité, il le fera rayonner autour de lui. Après avoir éclairé ses fidèles Mogrebins d'abord, il les enverra à leur tour porter la bonne parole, prêcher de bouche et d'action l'amour et la tolérance, et leurs doux enseignements confirmés par l'exemple et incessamment répétés, feront sur ces générations l'effet de l'eau qui, tombant goutte à goutte, mais sans cesse, finit par creuser son lit dans le roc le plus dur.

« Ce que nous avons vu par-dessus tout dans cette initiation, mes FF.°, c'est d'arriver par l'Émir à constituer dans l'Orient des LL.° indigènes. Nous désirons que la Maçonnerie s'orientalise en quelque sorte, qu'elle reporte aux lieux qui furent son berceau tous les bienfaits dont elle est susceptible, qu'elle déchire le bandeau de l'ignorance, qu'elle brise à jamais le glaive du fanatisme et ramène enfin ces nations dévoyées au grand Temple de l'humanité par les doux chemins de l'amour et de la fraternité.

« Nous savons bien que déjà dans l'Orient, à Constantinople, par exemple, il existe des At.° maçonniques qui portent haute et fière notre bannière; nous le savons et nous nous en réjouissons; mais ces LL.°, fondées par les nombreux européens qui habitent ces contrées, ne sont fréquentées que par eux et ne font pas, que nous sachions, d'adeptes parmi les musulmans. Nous croyons que c'est là un fait regrettable et auquel il y a lieu de porter remède. Aussi, ne saurions-nous trop donner d'éloges et de remerciements à notre bonne sœur, la R.° L.° *les Pyramides d'Égypte*, O.° d'Alexandrie qui, entrant résolument dans une plus large voie, a bien voulu combler nos désirs en donnant la lumière au plus illus-

tre, au plus méritant sans contredit, des enfants du Prophète, à celui dont la Maçonnerie peut le plus attendre pour la propagation de la morale et de ses principes.

« Si nous avons parlé de l'énergie qui caractérise l'Émir et sur laquelle nous comptons pour le succès de notre œuvre devenue désormais la sienne, c'est que nous savons combien cette énergie lui sera nécessaire en présence des résistances que ne manquera pas de lui opposer la superstition appuyée sur des mœurs barbares. Ainsi, nous voyons un prince indien, initié à Calcutta, (1) « devenir l'objet « de la persécution fanatique deses compatriotes qui ne peuvent s'imaginer qu'il ait pu devenir Maçon sans abjurer sa foi. » Pourquoi sommes-nous forcés d'ajouter que cette réception, faite par une Loge anglaise, a été l'objet des réclamations du G. . M. . prov. . qui, lui, est opposé à l'admission des musulmans, Nous vous livrons ce fait à enregistrer auprès de celui des Loges qui n'admettent pas encore d'Israélites, et nous passons à un acte plus consolant et qui nous porte à espérer, qu'en Syrie, du moins, la mission de l'Émir rencontrerait moins d'obstacles qu'on ne le pourrait craindre.

« Le 4 août dernier, à Damas, de si douloureuse mémoire, à Damas même, sur un terrain naguère peut-être arrosé du sang des chrétiens, une foule nombreuse composée d'hommes de tous les cultes parmi lesquels se faisaient remarquer le corps consulaire et Buchdi-Pacha, gouverneur-général, assistait avec recueillement à la pose de la première pierre pour une école israélite. C'était un beau et touchant spectacle assurément que cette union de pensée dans une œuvre éminemment civilisatrice sur le lieu qui fut le théâtre de tant de crimes et de barbarie.

« Nous voyons là un germe de paix et de concorde qui, s'il est bien cultivé, facilitera d'autant la tâche de notre F. . Abd-el-Kader auprès de ses compatriotes et coreligionnaires. Son ascendant, qui est celui du courage et de la vertu, fera fructifier sa parole. C'est dans le but de l'aider encore que, par une correspondance régulière et suivie, nous allons le tenir au courant de nos travaux et autant que possible de la marche de la Mac. . à travers le monde. Et si le Gr. . Arch. . de l'Univers daigne seconder ses efforts et les nôtres, nous verrons enfin l'Orient, secouant son linceul, sortir autre Lazare

(1) Voir *le Monde maçonnique*, juin 1864, p. 94.

de son tombeau et renaître plein de vigueur pour la vie morale et la civilisation.

« Voilà pourquoi, TT.°. CC.°. FF.°. Visit.°, voilà pourquoi la L.°. *Henri IV* a cru devoir célébrer cette initiation comme un événement gros d'avenir pour la Maç.°. Aussi est-ce le cœur rempli de joie que nous voyons l'empressement avec lequel des FF.° de tous les rites ont répondu à notre appel. L'aspect de cet Orient, décoré d'aussi illustres et vén.°. FF.°, la vue de ces colonnes si nombreuses et si bien garnies, nous prouvent que nous ne nous sommes pas trompés dans notre appréciation; que, comme nous vous comprenez toute l'importance d'un tel acte, et que vous unissez vos vœux aux nôtres, pour en voir sortir un jour la régénération sociale de toute la race arabe. Nous nous garderons bien d'enlever à notre T.°. C.°. Vén.° l'heureux droit de vous adresser officiellement les remerciements de la L.°. entière, mais nous éprouvons, en terminant, le besoin de vous dire que, pour ce qui nous concerne personnellement, ce jour prendra une place remarquable dans nos souvenirs maçonniques, et que votre présence sympathique en ces lieux ne sera pas un des moindres charmes de ce souvenir. »

La L.°. *Henri IV* reconnaissante de la bienveillance de la L.°. *les Pyramides* en cette circonstance avait, par un vote unanime, décidé que l'affiliation serait demandée à cet Atel.°; elle le prévenait en même temps que le 1<sup>er</sup> septembre aurait lieu la proclamation de l'Émir. Par une attention aussi délicate que frat.°, le jour même de cette tenue une dépêche télégraphique arrivait d'Alexandrie conçue en ces termes :

« Au F.°. Poullain, 35, rue Saint-Lazare :

« Lettre du 5 reçue le 26, tenue extraordinaire de la L.°. le 29, affiliation acclamée, planche off.°. prochain courrier.

« Signé, CUSTOT. »

La lect.°. de cette dépêche, faite par le Vén.°, excite dans l'As-

semblée un sentiment de satisfaction qui est régularisé par une triple batterie.

Le Vén.·. adresse aux nombreux visit.·. de chaleureux remerciements.

Un des Vén.·. qui décorent l'Orient répond à l'allocution du F.·. Acarry.

Le F.·. Humbert, visit.·., prend également la parole et corrobore le disc.·. du F.·. Or.·. en se félicitant qu'une aussi imposante réunion ait eu pour but, non de glorifier un homme, mais d'affirmer la puissance morale et la grandeur de la Maçonnerie.

L'ordre du jour étant épuisé, le Vénér.·. fait circuler le tronc de bienfaisance et le sac aux propositions. Les travaux sont fermés en la manière accoutumée, et chacun se retire emportant dans son cœur un doux souvenir de cette soirée qui, nous le croyons, prendra rang dans les fastes de la Maçonnerie française.

La L.·. n'avait pas attendu cette séance solennelle pour adresser à l'Émir ses félicitations. Elle lui avait écrit aussitôt la nouvelle parvenue d'Alexandrie, et dans le courant du mois d'août, elle recevait une réponse qui n'a pu être lue dans la séance, attendu qu'elle n'était pas encore traduite. Nous avons cru toutefois devoir la joindre ici.

Nous sommes certains qu'on nous en saura gré. Qu'on en juge :

« Damas, 10 août 1864.

« Aux Très-Illustres et Très-Vénérables Président et Officiers de la L.·. *Henri IV* :

« Que Dieu le tout-puissant les bénisse et qu'il leur donne l'accomplissement de leurs vœux.

« J'espère que vous recevrez cette missive empreinte de vœux et d'expressions cordiales.

« Je commence par vous souhaiter la santé et un bien-être constant; d'autre part, votre missive honorée m'est parvenue, et je

m'en suis réjoui comme on se réjouit de félicitations adressées par des gens éminents. J'ai su que les bases de votre noble Société sont le désir d'être utile aux serviteurs de Dieu, d'éloigner d'eux ce qui peut leur nuire, et de se conduire selon les règles de l'égalité des hommes et la fraternité, et cela est la volonté de Dieu, qu'il demande à tous ses serviteurs, et il l'a ainsi exprimée par la bouche de ses prophètes. Bonheur à celui qui connaît cette maxime sublime et se dirige selon ses préceptes ! Et quant à moi, ce sont les opinions de mon âme, et je me conformerai toujours à ces idées ; et moi je fais des vœux pour votre prospérité féconde en utilité. Vos principes me seront une lumière et une ligne de conduite, et j'arriverai avec leur aide au but de ce que je me suis proposé quand je me suis élevé jusqu'à votre Société bien aimée.

« J'en demande la protection à Dieu et je la demande chaleureusement et de tout mon cœur.

« Je souhaite à vous tous bonheur et une vie exempte de soucis.

« Je vous salue,

« ABD-EL-KADER,

« Fils de MUHI-EDDIN. »

*Traduction du F. J. OPPERT, Professeur du Sanskrit à la  
Bibliothèque impériale.*

Pour copie conforme :

*Le Vén.°,*

POULLAIN.

*Le 1<sup>er</sup> Surv.°,*

ACARRY FILS.

*Le 2<sup>e</sup> Surv.°,*

ARNOULT.

*L'Orat.°,*

DUBOC.

*Le Secrét.°,*

BERTIN.

